

Département des Bouches du Rhône  
Arrondissement d'Aix en Provence

République Française

COMMUNE  
de  
LA FARE LES OLIVIERS  
13580

### DECISION DU MAIRE

En application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

**2022\_67 - OBJET : Contrat de nettoyage pour tous les tapis des bâtiments avec NETLOC**

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**INFORME** le Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir le nettoyage de tous les tapis des différents bâtiments de la commune. Après analyse des différentes offres, la société NETLOC, spécialisée dans le nettoyage industriel a été retenue.

**DECIDE** de signer un contrat pour cette prestation avec la société NETLOC – Parc d'activités de la Verdière Z.I. – BP 35 - 13880 VELAUX pour un montant forfaitaire de 1483,20 € TTC.

**DIT** que la société NETLOC interviendra les 29 et 30 août 2022 dans les bâtiments suivants : Dojo Alain Mimoun, Ancien Moulin, salle de boxe, gymnase Jérôme Fernandez et sur le groupe scolaire Pomme de Pin.

**DIT** que les crédits nécessaires aux dépenses correspondantes à cette prestation sont prévus au budget communal, aux chapitre et article correspondants

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 19 juillet 2022.

Le Maire

Olivier GUIROU



POUR LE MAIRE :  
*le 1<sup>er</sup> Adjoint*